



# PRÊT D'ESPACE POUR L'ENTREPOSAGE D'ÉQUIPEMENTS

Sous réserve de l'espace disponible, la Ville met à la disposition des partenaires admissibles des espaces d'entreposage pour leurs équipements.

- Le SLCRC effectue la gestion des espaces disponibles.
- Le partenaire doit effectuer l'inventaire du matériel à entreposer.
- Le partenaire formule une demande par courriel à [partenaires@vsad.ca](mailto:partenaires@vsad.ca).
- La demande sera analysée et traitée dans les 72 heures suivant sa réception.
- Le partenaire est responsable d'avoir une couverture d'assurances adéquate pour ses biens entreposés dans les bâtiments de la Ville.
- La Ville se réserve le droit de refuser une demande d'entreposage si le matériel ne convient pas aux espaces disponibles.

**Pour informations :** 418 878-5473 poste 6602 ou [partenaires@vsad.ca](mailto:partenaires@vsad.ca)

